

# FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE CYCLE

## **RAPPELS :**

### ↪ **QU'Y FAIT-ON ?**

- ✓ Analyser les situations d'élèves en grande difficulté
- ✓ Chercher des réponses en équipe
- ✓ Evaluer les aides mises en place et l'évolution de la situation de l'élève

### ↪ **QUI DOIT Y PARTICIPER ?**

- ✓ Le chef d'établissement
- ✓ Tous les enseignants du cycle obligatoirement
- ✓ Les enseignants spécialisés

### ↪ **QUI PEUT PILOTER ?**

- ✓ Le chef d'établissement
- ✓ Un enseignant du cycle

### ↪ **QUI PEUT ETRE INVITE ?** Equipe technique

- ✓ Psychologue de l'éducation
- ✓ Autres partenaires (orthophonistes, CMP, CMPP...)

### ↪ **QUAND LE PROGRAMMER ?**

- ✓ En fonction du calendrier administratif (CDO, MDPH...)
- ✓ 1 par trimestre

### ↪ **QUELLE PREPARATION ?**

- ✓ Observer ses élèves
- ✓ Renseigner la « liste élève » : préparation du conseil de cycle pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

**(Pas d'élèves en difficultés légères, mais ceux dont les difficultés persistent, ceux dont les difficultés sont graves et persistantes, ceux qui ont des facilités voire une précocité)**

## FONCTIONNEMENT :

### ✎ AVANT UN CONSEIL DE CYCLE ✎

Après un temps d'observation, d'évaluation, d'analyse, les enseignants renseignent la « **liste élèves préparation du conseil de cycle** » et en donnent une copie au chef d'établissement.

- 1 Le chef d'établissement recueille le tableau « **liste élèves préparation du conseil de cycle du...** » complété et remis par chaque enseignant du cycle.
- 2 Le chef d'établissement prépare l'ordre du jour en « **sélectionnant** » les fiches des élèves qui feront l'objet d'une étude et le temps imparti pour chaque situation. Pour ce faire, il peut s'appuyer sur l'expertise de l'enseignant spécialisé.
- 3 Le chef d'établissement prépare le dossier de chaque élève.

### ✎ LE JOUR DU CONSEIL DE CYCLE ✎

#### ✎ Pendant le conseil des maîtres de cycle

- ✓ Le chef d'établissement ouvre le conseil des maîtres en précisant l'ordre du jour (nombre d'enfants...)
- ✓ Il sollicite un secrétaire et un « maître du temps »
- ✓ Il invite l'enseignant de l'élève nommé à communiquer ce qu'il a écrit sur la « liste élèves : préparation du conseil de cycle »
- ✓ Il invite les autres enseignants à apporter des informations complémentaires, à faire préciser les informations
- ✓ Il invite l'équipe à émettre des hypothèses d'aides
- ✓ Il invite l'équipe à prendre des décisions : quoi ? comment ? qui ? quand ?

#### ✎ Après le conseil des maîtres de cycle

- ✓ Les fiches individuelles remplies par le secrétaire lors du conseil de cycle sont archivées dans le « dossier scolaire » propre à chaque élève.
- ✓ Les parents sont informés par écrit de l'avis du conseil de cycle



**Les informations restent confidentielles et réservées aux enseignants, psychologue, médecins scolaires.** Le chef d'établissement doit valider les décisions du conseil de cycle et reste responsable du suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Cette méthodologie « rigoureuse » de fonctionnement des conseils de cycle devraient permettre pour les élèves en difficulté des moments riches de solutions et de traces fixant les actions mises en place.

# LISTE ELEVE(S) Préparation du conseil de cycle du : \_\_\_\_\_

(A remettre au chef d'établissement une semaine avant la date fixée, même en cas d'état « Néant »)

**Nom de l'enseignant :**

**Classe :**

Mode d'emploi : inscrire **tout élève** qui vous pose question et pour lequel il est intéressant de faire une pause et d'analyser ses compétences scolaires et/ou ses attitudes.

Nom(s) de(s) l'élève(s) Né(e) le	<b>Observations (évaluations) des compétences scolaires et des attitudes de l'élève qui posent question</b>	Votre première analyse de la situation	Interventions déjà en place par l'enseignant et celles qui pourraient être envisagées

